

Demande d'installation temporaire d'une grue ou d'un Camion-grue et autorisation de survol

Documents à renvoyer 3 semaines avant le début des travaux en 2 exemplaires

ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION :

Nom et numéro de téléphone du responsable du chantier joignable 24h/24 et 7j/7 :

M. : tél : port :

ADRESSE DU CHANTIER :

INSTALLATION SOUHAITEE : grue camion-grue

sur le domaine public sur domaine privé et domaine public entièrement en domaine privé

survol du domaine public

survol de propriété privée (joindre les autorisations de survols des propriétaires ou de leurs représentants)

survol de site sensible (1) (joindre les autorisations de survols délivrés par les gestionnaires des sites concernés avec leurs prescriptions spécifiques)

DUREE PREVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN : du/...../20..... au/...../20.....

MARQUE : TYPE : CHARGE MAXIMALE :Kg

HAUTEUR SOUS CROCHET : m, HAUTEUR TOTALE : m

LONGUEUR DE LA FLECHE : m, LONGUEUR DE LA CONTRE-FLECHE : m,

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT

(y compris les espaces entre la machine et la palissade et entre la machine et l'ouvrage à créer) :*

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

➤ 1 plan au 1/500ème précisant :

- le contour du chantier ;
- l'implantation de la construction ;
- le ou les emplacements possibles du ou des appareils prévus ou existants sur le chantier ;
- le contour à l'échelle de l'aire survolée par la ou les flèches du ou des engins de levage (dans le cas de grues sur rails, l'enveloppe maximale devra apparaître clairement) ;
- l'aire ou les aires de travail de la ou des grues ;
- l'indication de la hauteur des immeubles contigus ou voisins susceptibles d'être survolés par l'appareil, et dépendant d'établissement d'enseignement destinés à l'accueil des enfants ou d'établissements sociaux ainsi que les enceintes sportives ;

➤ 1 plan au 1/1000^{ème} représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules avant réception des marchandises,

➤ 1 attestation du responsable de l'entreprise, certifiant que tous ces établissements et leurs terrains figurent sur le plan cadastral ou, le cas échéant, certifiant leur absence,

➤ le rapport établi par l'organisme de contrôle agréé attestant, après étude du site (à joindre) que des fondations de l'appareil et la capacité portante du sol, sous-sol et avoisinants à tous les stades de la construction sont compatibles avec les caractéristiques techniques et performances de l'engin dont l'installation est demandée,

➤ une note technique établie en accord avec le constructeur démontrant que la stabilité de l'appareil est assurée par le mode d'implantation envisagé est à fournir pour les appareils munis d'un limiteur d'orientation rendant impossible la mise en girouette,

➤ s'il y a coexistence de plusieurs chantiers avec grue, alors il conviendra de fournir un plan d'installation de chantier comportant notamment l'implantation des grues des chantiers voisins dont les aires d'évolution peuvent recouper celles d'une grue de chantier,

En outre, si les grues relèvent de plusieurs entreprises :

➤ un accord écrit conclu entre celles-ci pour désigner le responsable unique du système de gestion d'interférences des engins pendant toute la durée du chantier.

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PLUS TARD 1 MOIS APRES L'INSTALLATION DE LA MACHINE :

1 attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage

Je soussigné, M
Certifie exact les renseignements figurant sur la présente demande.
Fait à, le
Signature du demandeur

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

AVIS DES SERVICES TECHNIQUES :

Date de dépôt de la demande : N° d'enregistrement :

Date de l'avis :

Nature de l'avis : FAVORABLE REFUS

Motif du refus :

.....
.....

Signature :

AVIS DE LA POLICE MUNICIPALE :

Date de réception de l'avis technique : N° d'enregistrement :

Date de l'avis :

Nature de l'avis : FAVORABLE REFUS

Motif du refus :

.....
.....

Signature :

(1) Site sensible : bâtiment, ou partie de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords ou de ses accès.